



Traon François : Né le 18-02-1914 à Kerlouan ; 1939, prêtre, auxiliaire à Lampaul-Guimiliau ; 1940, vicaire à Poulgoazec ; 1946, vicaire au Relecq-Kerhuon ; 1958, recteur de la Roche-Maurice ; 1964, recteur de Gouesnou ; 1967, curé doyen de Lannilis ; 1969, congé de maladie ; 1970, adjoint au doyen pour Saint-Pierre Brest ; 1972, supérieur de la maison de Keraudren ; 1982, se retire sur place ; décédé le 3-01-1992.

Étude : *Quimper et Léon*, 1992 p. 124-125.



*Extraits de l'homélie de M. l'abbé Alain Traon, aux obsèques de M. François Traon, en l'église de Kerlouan, le 6 janvier 1992.*

... Ce qui a caractérisé la vie de M. Traon, c'est à la fois une joie profonde et un dynamisme assez exceptionnel.

Personnellement, j'ai toujours été frappé de voir le nombre de visites qu'il pouvait recevoir à la Maison de retraite de Keraudren quand il y exerçait sa fonction de supérieur et même par la suite, lorsqu'il s'était définitivement retiré de toute responsabilité.

Cet accueil amical qu'il réservait aux nombreuses personnes qui venaient lui rendre visite ou le réconfort qu'il apportait à d'autres sont probablement les signes que sa présence et son activité furent appréciées dans les différentes paroisses où il fut nommé.

C'est en 1939 que M. Traon fut ordonné prêtre. Même si le monde allait traverser la sombre période de la deuxième guerre mondiale, l'Église connaissait alors une relative tranquillité, en ce sens que la société dans son ensemble semblait chrétienne. Beaucoup de gens posaient des gestes chrétiens et restaient attachés à des comportements et à des valeurs, essayant de mener leur vie en conformité avec leur foi.

Comme tant d'autres, ce n'est probablement pas à ce moment qu'il a compris en profondeur son ministère. Dans les années qui suivirent, de légers changements apparurent dans les manières de vivre, comme une annonce des mutations profondes que notre société allait connaître. Ces

transformations eurent des conséquences à tous les niveaux et jusque dans la vie de l'Église, où par exemple l'on a constaté une baisse de la pratique religieuse...

De manière assez étonnante, quand M. Traon évoquait ses années de ministère pourtant bien remplies, il demeurait discret et semblait retenir comme essentiel, précisément les moments où il avait su répondre aux besoins des gens.

Ainsi, lorsque nous avons préparé son Jubilé sacerdotal, il y a plus de 2 ans, il m'avait uniquement demandé de mettre en évidence ces périodes où il avait conscience d'avoir particulièrement été attentif à son temps.

Ces différents moments peuvent se résumer brièvement. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, en une période de reconstruction, M. Traon a su promouvoir la construction d'habitations dont on avait tellement besoin.

On se souvient également de M. Traon pour la part active qu'il a prise dans les mouvements apostoliques. Il partageait ce souci d'éveiller les « fidèles laïcs » à leur responsabilité pour qu'ils témoignent de l'Évangile dans leur milieu de travail et parfois même à des postes importants de responsabilité.

Enfin, comme tant d'autres, il a accueilli avec beaucoup d'espérance la période du Concile Vatican II et il s'est efforcé d'appliquer les réformes en suscitant par exemple des équipes d'animation liturgique. Cette liturgie renouvelée facilitait beaucoup la compréhension du Mystère de la foi.

Ainsi, M. Traon s'est beaucoup donné au service de ses frères et de l'Eglise. Cela ne peut se faire sans un réel désintéressement, sans s'oublier soi-même. C'est probablement de cette manière que le prêtre répond au Christ qui lui demande comme à tout disciple « *de renoncer à lui-même et de prendre chaque jour sa croix* ».

Si la mission comporte inévitablement une forme de souffrance, elle est également source de joie, en particulier quand on voit ses frères grandir en humanité et répondre à l'appel du Seigneur.

Cette joie que M. Traon tirait de son ministère et qu'il puisait aussi dans le secret de sa prière ne laissait soupçonner en lui aucun regret d'avoir consacré toute son existence au service de Dieu et des hommes. Il donnait au contraire l'impression d'avoir trouvé dans son ministère un véritable épanouissement ; il pouvait reprendre à son compte les mots de ce Psaume qui nous dit : « *La part qui me revient (en ta présence) fait mes délices, j'ai même le plus bel héritage* ».

*Quimper et Léon, 1992, p. 124.*